

ANC

Arcueil notre cité

N° 341

LES VOYANTS AU VERT

Composteurs dans les écoles, cours végétalisées, jardins partagés...
Arcueil poursuit ses actions en faveur d'une transition écologique,
portée par la municipalité mais aussi par les habitants

DE NOUVEAUX BACS À COMPOST
DANS LES ÉCOLES P. 19

CET ARCUEILLAIS DONNE DES COURS
À DE JEUNES ÉLÈVES HOSPITALISÉS P. 21

SOMMAIRE

- 3 **Carnet de route**
- 4 **Vues**
- 6 **Citoyenneté**
Les collectifs de quartiers en action
- 7 **Service public**
Nos agent-es sur le terrain
- 8 **Focus**
Les chantiers livrés en 2023
- 10 **Développement économique**
Commerce - artisanat : un service public dédié
De nouveaux professionnels de santé
- 11 **Actualités**
2^e édition pour le permis internet
Portes ouvertes à la crèche parentale
- 12 **Culture**
Un mois riche en activités à la médiathèque
Dulcie September : enquête en BD
- 13 **Agenda**
- 17 **Mobilité**
Le manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre »
Les aides à l'achat d'un VAE
- 18 **Transition écologique**
Les permanences info-énergie du CAUE
De nouveaux composteurs dans les écoles
Et si vous rejoigniez un jardin partagé ?
Le point sur la collecte et le tri sélectif des déchets
- 21 **Arcueillais-es**
Il donne des cours à de jeunes élèves hospitalisés-es
- 22 **Concours photos - Vos élu-es**
- 23 **Infos pratiques - État civil**
- 24 **Tribunes**

ANC/Arcueil notre cité

Mensuel d'informations
locales et municipales

Rédaction :

10 avenue Paul Doumer, 94114
Arcueil cedex - Tél. : 01 46 15 09 56
Télécopie : 01 46 15 09 51
communication@mairie-arcueil.fr

Directeur de la publication :

Christian Métairie,
maire d'Arcueil

Directrice de la communication :

Sabine de Jacquelot

Rédactrice en chef :

Siham Nassef

Ont collaboré à ce numéro :

Sabine de Jacquelot,
Agathe Grélety et Étienne Boin

Graphisme/mise en page :

Agence Bathyscaphe -
agence-bathyscaphe.fr

Photographie :

La rédaction, Sylvie Losiaux (p. 6),
Nicolas Nio/L'École à l'hôpital
(p. 21)

Une :

La rédaction

Secrétariat :

Murielle Lemerle

Impression :

Imprimerie
de Compiègne (Groupe des
Imprimeries Morault)

Distribution :

Proximes
communication

La transition écologique, une priorité pour la Ville

Articles à partir de la page 18



Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent permettre aux habitant-es d'éliminer et de valoriser leurs biodéchets. Cette mesure vient conforter les efforts déjà engagés par la municipalité, pour qui la transition écologique fait partie des priorités. Tri des déchets, bacs de compostage ou encore jardins partagés : zoom sur les différentes actions mises en place par la Ville depuis de nombreuses années.

Focus sur les travaux réalisés en 2023

La carte des travaux en page 8



L'année 2023 a été chargée en travaux visant à moderniser nos équipements, à poursuivre l'action en faveur de la transition écologique et à moderniser nos services publics. Du nouveau système d'éclairage pour les stades Frébault et Hardenberg à la réfection des écoles en passant par la végétalisation des cours, de nombreux chantiers ont été entrepris, mobilisant agent-es et services de la municipalité. Découvrez les travaux achevés et ceux à venir.



« Le composteur inauguré à l'école Casanova permet de sensibiliser à la question du gaspillage alimentaire et du tri des biodéchets. »

, maire d'Arcueil

J'assiste à la passionnante présentation par Dominique Falcoz de son livre en partie consacré à Arcueil *En banlieue sud!*, à la Cité universitaire de Paris.

La médiathèque organise une rencontre avec Benoît Collombat et Grégory Mardon, auteurs d'une bande dessinée à la fois hommage et source documentaire sur Dulcie September, grande figure de la lutte contre l'Apartheid.

À l'occasion de la création de la Régie publique Eau Seine & Bièvre, le débat que j'anime avec Fatah Aggoune, président de la Régie, et Anne Le Strat, ancienne présidente d'Eau de Paris, montre la nécessité que ce bien commun soit piloté par un service public.

Le comité de suivi du chantier de décontamination du site Curie, qui se tient en présence de la nouvelle sous-préfète, établit que la fin des opérations approche mais n'est pas complètement fixée. Je suivrai avec attention la question du devenir de ce terrain appartenant à l'État.

La distribution des colis aux retraités est un moment de convivialité, conjuguée avec la distribution de chèques cadeaux aux familles par le CCAS.

L'association Arcueil Family organise un tournoi de foot qui rassemble de nombreuses équipes au gymnase Raspail, Cette initiative, organisée pour promouvoir la paix au Proche-Orient, réunit un large public.

Pour la troisième année, j'accueille en mairie une vingtaine d'élèves du collège qui effectuent leur stage d'immersion professionnelle de classe de 3^e au sein des services de la Ville. Leur curiosité et leur volonté de tout comprendre fait plaisir à voir.

Après les maternelles, c'est au tour des élèves en élémentaire de bénéficier d'un spectacle de Noël, qui mêle de façon étonnante théâtre et cinéma.

À sa demande, je rencontre le président de l'association des commerçants, pour voir comment les accompagner au mieux. J'en rencontre ensuite une dizaine pour remédier à des difficultés auxquelles il faut faire face.

Arcueil étant le berceau de la devise olympique, l'église Saint-Denys a été désignée « église olympique ». Le curé et des membres de la paroisse me présentent les différentes initiatives prévues autour des Jeux olympiques.

La présentation des vœux de Madame la Préfète à Créteil me permet un bref échange avec elle, ainsi qu'avec diverses institutions mais aussi d'autres collègues maires.

Lors du conseil d'administration de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), j'évoque la déclaration des élus d'Arcueil pour s'opposer à la loi immigration.

Beaucoup d'émotion au parc Paul Vaillant-Couturier lors de la plantation d'un arbre et du dévoilement d'une plaque en hommage à Christophe Seguin, disparu cet été. Le soir, je me rends à l'hommage à Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre, qui vient de nous quitter.

J'assiste au concert du Nouvel An à l'église Saint-Denys, par le conservatoire qui a mis les cuivres à l'honneur. Une belle initiative, qui comme chaque année, rencontre un beau succès.

Le composteur que j'inaugure à l'école Casanova permet de sensibiliser à la question du gaspillage alimentaire et du tri des biodéchets.

J'échange avec le président de l'UCPA, l'association organisatrice de stages sportifs qui a son siège à Arcueil, lors de leur cérémonie des vœux.

J'écris à M. Darmanin, Ministre de l'Intérieur, pour lui demander d'améliorer le fonctionnement du commissariat de police du Kremlin-Bicêtre. Une nécessité et une urgence.

La sécurité énergétique est à l'ordre du jour lors du Conseil national de la transition écologique. Pendant le débat, j'insiste sur la nécessité de lutter contre la précarité énergétique, de contenir les hausses de tarifs et d'accélérer l'utilisation de l'énergie décarbonée.

De très nombreux Arcueillais sont venus à la cérémonie des vœux de la municipalité, où je présente les réalisations de l'année écoulée et celles qui nous attendent en 2024. Les échanges sont nombreux avec les présents : des demandes, des remerciements, des critiques mais toujours dans la bienveillance.

VUES IN SITU



En résidence pour plusieurs années à l'espace municipal Jean Vilar et à Anis Gras, le collectif Quatre Ailes a présenté une adaptation théâtrale du livre de Claude Ponti *Okilélé*, élaborée avec et pour les enfants en maternelle à Arcueil. Au total, six représentations ont été offertes par la Ville aux plus de 1 000 élèves de moyenne et grande section.

Petit·es et grand·es se sont retrouvé·es au parc Erik Satie pour célébrer la Fête de l'hiver organisée par la Ville en lien avec Valdevy et les associations locales. Confection de bonhommes de neige et de sapins à partir de matériaux de récup', décorations de sablés, initiation artistique avec des bulles de savon géantes étaient au menu de l'événement.



Comme chaque fin d'année, Monsieur le maire et les élu·es ont convié les personnes retraitées de la commune à la galerie municipale Julio Gonzalez pour la traditionnelle distribution des colis de Noël. Celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer ont été livré·es. Des bons d'achat ont également été offerts aux familles par le CCAS.

Artisanat, créations artistiques, poneys, ballons, batucada ... L'après-midi a été bien chargé en activités et animations pour les Arcueillais·es qui ont assisté à la fête de Noël du Chaperon Vert, organisée sur la place Marcel Cachin par Valdevy en partenariat avec les Villes d'Arcueil et Gentilly, les associations, les commerçant·es et collectifs d'habitant·es du quartier.





Lors de la traditionnelle fête de fin d'année de la maison du Grand Cèdre, Monsieur le maire a présenté ses vœux aux 85 résident·es ainsi qu'à l'équipe de l'Ehpad. À cette occasion, la Ville a offert un colis à chacun·e des pensionnaires.

C'est avec beaucoup d'émotion que la Ville a rendu hommage à Christophe Seguin, adjoint au maire en charge de la vie des quartiers, de la vie associative et de la citoyenneté décédé le 5 août dernier. Samedi 13 janvier, un chêne-châtaignier a été planté au parc Paul Vaillant-Couturier en son honneur. Élu·es, habitant·es, proches, ils ont été nombreux à faire le déplacement pour saluer la mémoire de cet Arcueillais si engagé dans la vie locale.



L'année a commencé en musique à Arcueil. Pour célébrer le passage en 2024, les habitant·es se sont donné·es rendez-vous à l'église Saint-Denys pour un concert du Nouvel An, assuré par les professeur·es des conservatoires d'Arcueil et Cachan. Œuvres de la Renaissance, baroques, classiques, romantiques mais aussi musiques de films ont fait vibrer les murs de l'édifice.

Monsieur le maire Christian Métairie et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux aux Arcueillais·es lors d'une réception organisée samedi 20 janvier à l'école Henri Barbusse. Dans son discours, l'édile a évoqué les projets menés par la municipalité en 2023 tout en saluant l'engagement et le travail menés par les différents services et agent·es de la municipalité mais aussi toutes les structures et personnes impliquées dans la vie locale. Cette année encore, des galettes réalisées par les élèves de la section SEGPA du collège Dulcie September ont été offertes.



Les collectifs de quartiers s'animent

Des lotos solidaires à Ferry et Laplace

Deux lotos solidaires ont été organisés par les collectifs citoyens des quartiers Ferry et Laplace. Le premier était au profit de l'épicerie solidaire l'Éclaircie, et le second pour les femmes victimes de précarité menstruelle. ●



Repas dansant à Jean Macé

Le collectif du quartier Jean Macé a réuni ses habitant·es autour d'un repas dansant, samedi 16 décembre. Animation, musique, gastronomie et surtout bonne ambiance étaient au programme ! ●



Kergomard et Barbusse en fête

Les habitant·es des quartiers Kergomard et Barbusse se sont, respectivement, retrouvés le dimanche 3 et jeudi 14 décembre pour leur traditionnelle fête de quartier. Un événement festif apprécié de tous·tes. ●



Jean Macé, Joliot-Curie et Laplace font leurs galettes

C'est le rituel de janvier. Les collectifs des quartiers Jean Macé, Joliot-Curie et Laplace n'ont pas dérogé à la règle. Comme le veut la tradition, une galette des rois a été offerte aux habitant·es des trois quartiers. L'occasion pour tous·tes de se retrouver autour d'un moment convivial. ●

Nos agent·es mobilisé·es sur le terrain



Les épisodes de neige et de verglas ponctuent cette saison hivernale. Pour faire face à ces intempéries, les agent·es techniques de la municipalité sont sur tous les fronts. Leur principale mission : sécuriser écoles et équipements publics et faciliter les déplacements. Tard le soir et aux premières heures du jour, plusieurs actions de salage sont en effet réalisées par les agent·es de nos services municipaux, qui disposent d'un stock de sel prêt à être utilisé et d'un protocole ayant déjà fait ses preuves. Les interventions se poursuivront autant que nécessaire afin de permettre aux Arcueillais·es de circuler dans les meilleures conditions. ●

Ils sont peut-être déjà venus toquer à votre porte. Comme chaque année, les agent·es du service accueil et affaires générales de la Ville se sont mobilisé·es dans le cadre de la campagne de recensement, lancée depuis le 18 janvier. Matin et soir, qu'il pleuve ou qu'il neige, les quatre personnes missionnées arpentent les rues arcueillaises pour collecter les informations. Pour rappel, depuis 2005, 1/8 de la population est recensé chaque année. Ce qui porte à 881 le nombre de logements inventoriés à Arcueil, à raison d'environ 200 habitations par agent·e. Délégué aux villes par l'État, le recensement se poursuivra jusqu'au 24 février. Il est à noter que les agent·es qui se présentent chez vous doivent disposer d'une carte de recenseur avec un bandeau tricolore, signée par le maire. ●



Arcueil dit stop aux mégots dans les espaces publics ! Les agent·es de la régie municipale ont installé une douzaine de collecteurs de mégots à divers endroits de la ville. Une action, développée grâce au budget participatif, qui vise à lutter contre la pollution, éviter les incendies et traiter ces déchets très polluants. ●

Arcueil à l'œuvre



A

Dans le cadre de la politique de modernisation des éclairages de la Ville, le stade Louis Frébault a été équipé d'un nouveau système de LED, plus performant et moins énergivore. Cet équipement permet d'obtenir le classement E6 niveau de compétition départementale et apporte un confort supplémentaire pour les sportifs. Les travaux ont coûté 715 000 €, dont 231 000 € de subventions.



B

Un nouveau réfectoire a été inauguré, le 26 septembre dernier, au sein des écoles maternelle et élémentaire Henri Barbusse. Cette dernière a également bénéficié d'une isolation thermique extérieure à partir de matériaux biosourcés, d'un changement de luminaires dans les classes et de l'installation de pompes intelligentes sur le réseau de géothermie. Ces travaux d'un coût total de 746 500 € (dont 541 000 € de subventions) visent à réduire de 48 % la consommation énergétique du bâtiment.



C

Après les cours des écoles élémentaires Olympe de Gouges et Jean Macé, c'est la deuxième cour Jean Macé qui a été végétalisée à l'été 2023. Les travaux ont coûté 287 000 €, avec une subvention d'un montant de 114 000 €. Conçus en lien avec les enfants, l'équipe pédagogique et les agent-es, ces aménagements ont pour but de créer des îlots de fraîcheur, améliorer le bien-être des enfants et renforcer leur lien avec la nature. La Ville se pose comme objectif la végétalisation d'une cour d'école par an.

D

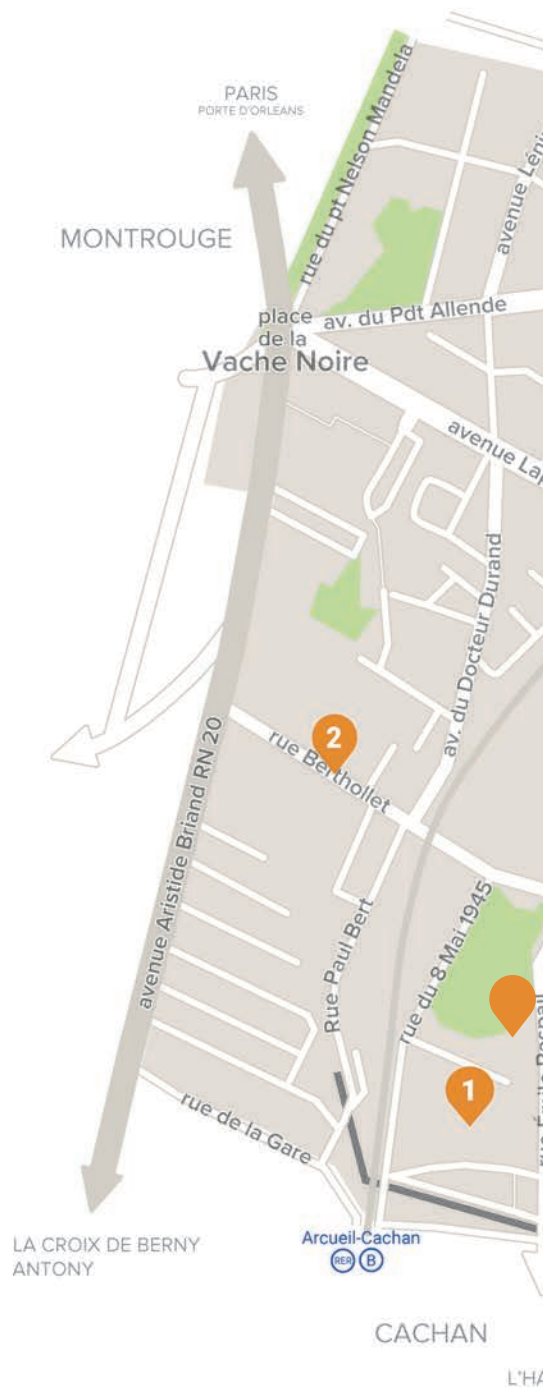


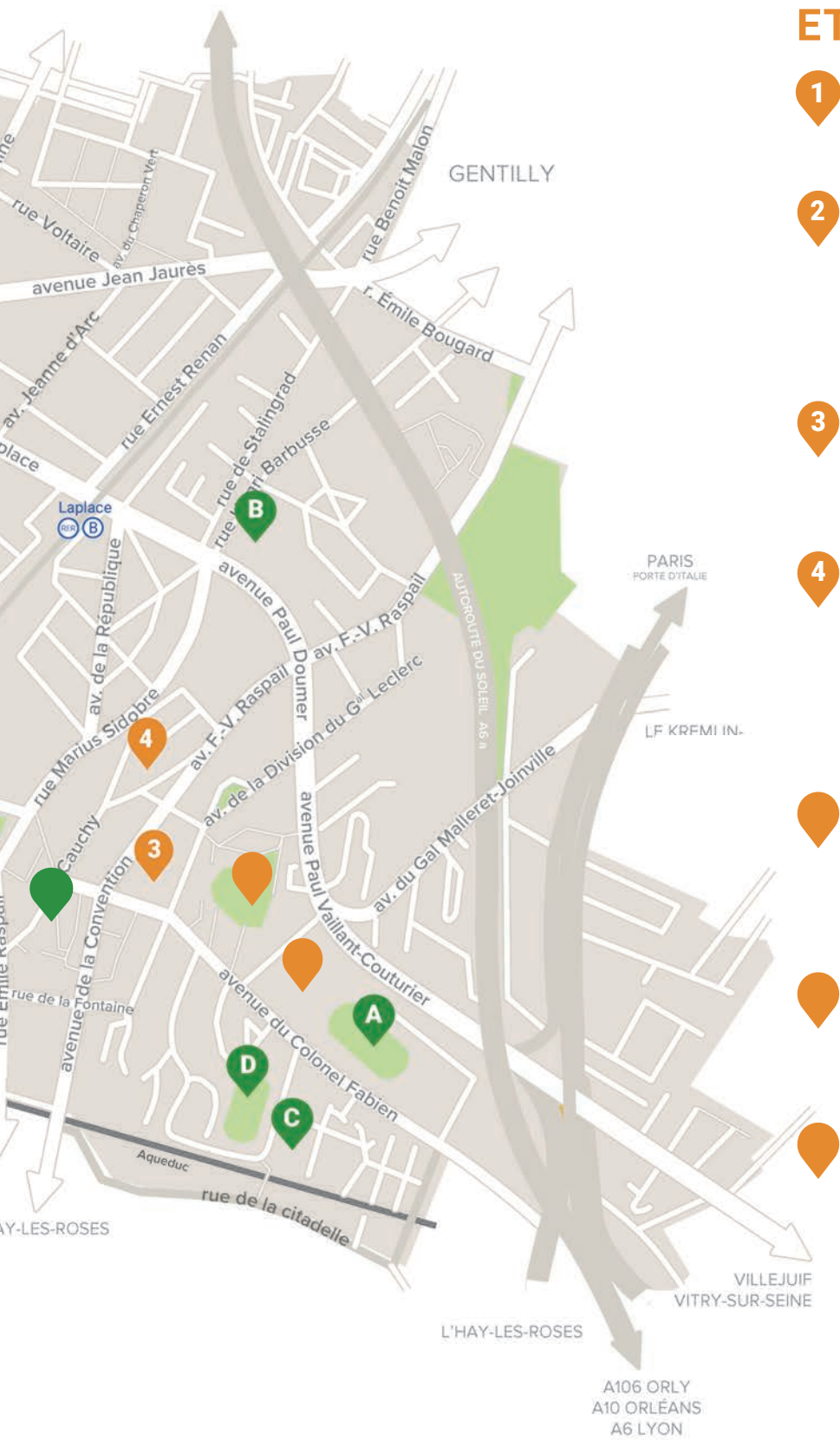
En novembre, ce sont les éclairages du stade Hardenberg qui ont fait peau neuve. Dans le cadre du plan de sobriété énergétique et de maîtrise de nos dépenses publiques, un nouveau système LED a été installé au sein de l'équipement sportif, pour un coût total de 49 410 €.



E

Des travaux de rafraîchissement ont eu lieu au relais petite enfance (RPE). La structure constitue une interface entre les familles et les professionnel·les. Des temps d'accueils, des activités et des formations y sont régulièrement organisés.





ET DEMAIN ?

1

2

3

4

du nouvel hôtel de ville afin



Commerce et artisanat : un service municipal dédié

Consciente de l'importance du commerce local, la Ville déploie un panel d'actions visant à revitaliser le centre-ville et accompagner les commerçant·es. Cela se traduit par l'étroite collaboration de l'adjointe au commerce et à l'artisanat, Maryvonne Legourd-Rocheteau, avec ces acteurs arcueillais.

Pour répondre à leurs besoins, une agente agit également sur le terrain en tant que manager de centre-ville. Elle a pour mission principale de participer à la mise en œuvre de la stratégie de redynamisation commerciale et de développement de l'artisanat au sein de la commune.

Concrètement, son travail consiste à accompagner les commerçant·es et les artisan·es et à faciliter leurs démarches auprès de la municipalité et des chambres consulaires (CCI 94 et CMA 94), pendant et après leur installation. L'agente intervient aussi auprès des porteurs et porteuses de projets souhaitant s'implanter à Arcueil, pour les aider à trouver un local approprié à leurs besoins. Enfin, un lien régulier avec l'association des commerçant·es va être institutionnalisé.

Pour rappel, accompagner les commerces est à la feuille de route de la municipalité. En 2021, la Ville avait fait le choix d'autoriser exceptionnellement

et à titre gracieux, l'installation des terrasses devant les restaurants, les cafés et les bars de la commune. Cette mesure de soutien aux commerces de proximité avait été reconduite en 2022, puis en 2023. À cette initiative s'ajoute également le projet Cœur de ville, qui prévoit près de 2000 m² de surface pour accueillir de nouvelles boutiques de proximité et dynamiser le tissu existant.

Dans la continuité de ses actions, Arcueil accueillera, les 5 et 6 avril prochains, la 2^e édition du Salon de l'artisanat, des métiers, de l'apprentissage et de la formation. ●

Déplacement d'un cabinet paramédical

Le cabinet paramédical, situé auparavant au 4 avenue Laplace, accueille désormais ses patient·es dans ses nouveaux locaux au 20 avenue Laplace. Trois infirmières à domicile et une sophrologue viennent rejoindre l'ostéopathe DO (Diplômé en Ostéopathie), la psychologue et la podologue du cabinet.



Un nouvel ostéopathe

Antoine Causse d'Agraves, ostéopathe DO (Diplômé en Ostéopathie) depuis 1997, s'est récemment installé au Centre I-Flow situé au 24 avenue Vladimir Ilitch Lénine. Il propose également des consultations à domicile.

Renseignements et prise de rendez-vous au 06 86 07 73 85. ●

■ Permis internet : 2^e édition

En décembre et janvier, les dix classes de CM2 des cinq écoles élémentaires de la ville ont été sensibilisées au bon usage d'internet, et plus largement à l'espace numérique. Le service Prévention, médiation et sécurité ainsi que la Police municipale ont également abordé lors de leur intervention la question du harcèlement sous la forme d'un échange avec les élèves, une problématique à laquelle ces dernier·es sont particulièrement exposé·es. Ludovic Sot, adjoint au maire en charge de la prévention et sécurité remettra prochainement un permis internet aux 217 élèves ayant bénéficié de cette initiative. ●



Budget participatif : point d'étape

47 projets ont été déposés par les Arcueillais·es dans le cadre de la 5^e édition du budget participatif, lancée à l'automne 2023. Mobilité, nature en ville, loisirs, sport, culture, aménagement des espaces publics : cette année encore, les thématiques représentées sont nombreuses. Après la phase d'étude de faisabilité, une ruche à projets sera organisée. L'objectif ? Permettre un échange entre les porteurs de projets et les services municipaux pour mieux comprendre les intentions et contours des projets. Rendez-vous au mois de mai pour voter ! ●

Portes ouvertes à la crèche parentale

Pour la deuxième année consécutive, la crèche parentale Arc-en-Ciel, située 6 place des Musiciens, ouvre ses portes au public pour permettre aux parents intéressé·es de découvrir les lieux. La première journée est prévue le 2 mars, avant une seconde le 20 avril (10h-16h). Pour information, il s'agit d'une structure associative gérée par les parents des enfants accueilli·es. Ces derniers s'engagent à assurer des permanences (1/2 journée par semaine), participer à des réunions et prendre en charge une tâche tout au long de l'année. La crèche peut accueillir jusqu'à 19 enfants. De 6 mois à 3 ans. Adhésion des familles : 25 €.

**En savoir plus : 01 46 63 33 21 ou
par mail : arcenciel.recrutparents@gmail.com ●**

Le plein d'activités à la médiathèque



Le mois de janvier a été riche en événements pour la médiathèque municipale Louis Pergaud. Focus sur deux initiatives organisées dans le cadre des labels Olympiade culturelle et Terre de jeux. Du 3 au 31 janvier, la structure a accueilli l'exposition *Les choses qui s'en vont*, prêtée par le Département du Val-de-Marne. Celle-ci se veut une adaptation du livre éponyme de l'auteure et illustratrice italienne Beatrice Alemagna, lauréate du prix de la Grande Ourse 2023. Interactif et ludique, le parcours a permis aux petit·es et aux grand·es de

plonger dans l'univers du livre à travers des illustrations aussi drôles qu'intrigantes.

Samedi 20 janvier, c'était au tour de la Nuit de la lecture d'animer la médiathèque. Les Arcueillais·es se sont retrouvé·es de 10h à 20h pour profiter d'un programme très éclectique : atelier de portage, danse avec bébé, histoires enchantées pour les enfants, atelier créatif du pantin articulé ou encore initiation au Qi Gong. De quoi mettre tout le monde d'accord ! ●



La Ville célèbre la devise olympique

Du 12 février au 29 mars, le hall de l'hôtel de ville prêtera ses murs à l'exposition *Citius, Altius, Fortius... La caravane d'Arcueil*. Plusieurs panneaux retraceront l'histoire de la devise olympique et son lien avec Arcueil, qui a été le berceau de celle-ci grâce au père dominicain Henri Didon, prêtre du collège Albert-le-Grand. L'exposition sera également proposée dans les écoles, collèges et équipements sportifs volontaires pour l'accueillir, selon un calendrier défini ultérieurement. Pour information, elle sera de nouveau visible à l'hôtel de ville du 3 juin au 6 septembre prochains.



Dulcie September en BD

Ils mènent l'enquête à coups de crayon. Dans leur bande dessinée *Dulcie. Du Cap à Paris, enquête sur l'assassinat d'une militante anti-apartheid*, Grégory Mardon et Benoît Collombat reviennent sur l'assassinat de Dulcie September. La représentante en France de l'African National Congress (ANC), le parti de Nelson Mandela, avait eu pour dernière demeure Arcueil avant d'être assassinée à Paris en 1988. Samedi 9 décembre, l'auteur et l'illustrateur de la BD étaient de passage à la médiathèque pour dédicacer leur œuvre et échanger avec le public.

Dulcie, Éditions Futuropolis - 304 pages - 26€. ●

SENIORS : DES ACTIVITÉS POUR VOUS !

Vous êtes senior et vous habitez Arcueil ? Vous cherchez des activités pour les deux prochains mois ? La Ville vous a concocté un programme avec des activités diverses et

EN FÉVRIER

Mercredi 7 février, Musée de l'air et de l'espace : visite guidée découverte et accès aux avions Boeing 747, Concorde et Dakota. Participation : 15 €. **Départ :** parvis de l'hôtel de ville en car à 13h. 28 places.

Mercredi 14 février, Musée de la Poste : visite guidée avec un conférencier du musée. Participation : 5 €. **Départ :** gare RER Laplace à 14h ou rendez-vous sur place, au 34 boulevard de Vaugirard à Paris. 23 places.

Vendredi 23 février, atelier Jardinage : création de Kokédama, sphère de mousse sur lequel s'épanouit une plante. **Lieu :** salle Erik Satie à 14h. 10 places.



Mardi 27 février, exposition Marko Velk et atelier fusain en partenariat avec la galerie Gonzalez : découverte des œuvres de Marko Velk suivi d'un atelier d'initiation autour du fusain **Lieu :** galerie Julio Gonzalez à 14h30. 10 places.

Mercredi 28 février, Musée de l'immigration du Palais de la porte dorée : visite guidée du musée puis visite libre de l'aquarium. **Départ :** gare RER Laplace à 12h45 ou rendez-vous sur place à 13h15 au 293 avenue Daumesnil à Paris. 28 places.

EN MARS

Mercredi 6 mars, Musée du vin : visite avec un guide conférencier suivi d'une pause goûter accompagnée d'un verre de vin doux. **Participation :** 20 €. **Départ :** gare RER Laplace à 14h15 ou rendez-vous sur place à 14h50, au 5 square Charles Dickens à Paris. 20 places.

Jeudi 14 mars, réunion de sensibilisation aux actes malveillants : présentation générale suivie d'un temps d'échanges avec la Police nationale et municipale sur les bonnes pratiques à adopter. **Lieu :** salle du conseil de l'hôtel de ville de 14h à 16h.

Inscriptions au 06 15 36 83 04.

Lundi 18 mars, atelier de prévention routière « Tous piétons » : jeu ludique afin de sensibiliser chacun de nous, et particulièrement les séniors, aux risques encourus par les piétons et favoriser les bons comportements. **Lieu :** Maison de la Bièvre à 14h. 12 places.

Mercredi 20 mars, musée de la monnaie : accompagnés par un médiateur, venez découvrir les richesses de la Monnaie de Paris, associant l'histoire de l'institution, du bâtiment, de la monnaie, ainsi que des techniques qui lui sont liées ! Découvrez alors l'origine d'expressions courantes telles que « Riche comme Crésus » ou « Toucher le pactole ». **Participation :** 2 €. **Départ :** gare RER Laplace à 14h30 ou rendez-vous sur place à 15h15 au 11 quai de Conti à Paris. 23 places.



Vendredi 29 mars, atelier jardinage : semis d'herbes aromatiques en pot à ramener chez soi. En partenariat avec le service Parcs et jardins. **Lieu :** salle Erik Satie à 14h. 10 places.

par téléphone au 01 46 15 08 70

@mairie-arcueil.fr.

avec votre notification de retraite et un justificatif de domicile. ●

AGENDA

FEVRIER

Marche commentée

Projet Cœur de ville
44 rue Cauchy



2^e Broc kids et geeks

Brocante des enfants
À partir de 7 ans
Médiathèque Louis Pergaud

Ciné-débat

Clôture journée des Rencontres littéraires du Courrier des Balkans
Film : Non-alignés
Scènes des archives Labudović, en présence de la réalisatrice
Espace Jean Vilar



Festival Ciné-junior/ Ciné-brunch

Film : Là-haut
À partir de 6 ans
Tarif unique : 2,50 €
Espace Jean Vilar

Conférence UPA

L'inflation sens dessus-dessous
Avec Florence Jany-Catrice
Espace Jean Vilar

Atelier créatif

Cadeaux d'amour
À partir de 5 ans et en famille
Médiathèque Louis Pergaud

Conseil municipal

Hôtel de ville et en direct sur arcueil.fr

Les chemins de la mémoire

Exposition « Simone Veil, un destin »
Hôtel de ville



Ciné-débat

Jean Vilar X Les Écrans Documentaires
Film : Chienne de rouge, en présence de la réalisatrice
Espace Jean Vilar



Atelier couture

Apprenez l'art de retoucher vos vêtements
Pour tous
Accès libre, dans la limite des places disponibles
Médiathèque Louis Pergaud

Après-midi jeux

Jeux de société, tournoi jeux vidéo
Médiathèque Louis Pergaud

Tournoi League of Legends

Venez participer au tournoi League of Legends avec votre équipe
Dès 10 ans
Médiathèque municipale Louis Pergaud

Atelier créatif

Un partenariat médiathèque Louis Pergaud / Anis Gras - Le Lieu de l'Autre
Bibliothèque hors les murs (Chaperon vert, Maison du projet)

Marionnettes

Les Quiquoï et le chien moche dont personne ne veut
Cie Espace Blanc
À partir de 5 ans
Espace Jean Vilar



Exposition

« Citius, Altius, Fortius... La caravane d'Arcueil »
Hôtel de ville

Atelier numérique

Créez votre 1^{er} jeu vidéo
Dès 8 ans
Médiathèque Louis Pergaud

Jardin partagé

Maison des solidarités

Chouette bricolage

Créez des figurines d'oiseaux en matériaux naturels
À partir de 6 ans
Maison de l'environnement

Fabrication de peinture naturelle

Maison de l'environnement

Des composteurs dans sa copropriété ?

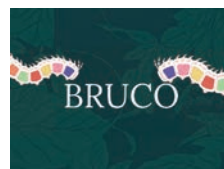
Découvrez la pratique du compostage en milieu urbain
Maison de l'environnement

Don de sang

Hôtel de ville

Bruco

Jeu citoyen et écologique
Sensibiliser aux enjeux environnementaux et sociaux
À partir de 15 ans
Médiathèque Louis Pergaud



Exposition

Association ETR Balistic

Thèmes : corps, genre et violences faites aux femmes
Entrée libre

Anis Gras, le lieu de l'autre



Musique très jeune public

L'Écho du silence

Cie Ô Bruit doux
Dès la naissance

Espace Jean Vilar



Atelier numérique

Jouez avec les bases de la programmation

À partir de 8 ans

Médiathèque Louis Pergaud

MARS

Troc de graines

Maison des solidarités



Atelier écriture

Avec Virginie

Bégaudeau

À partir de 13 ans

Médiathèque Louis Pergaud

Conférence UPA

Parlons climat

avec énergie !

Avec Gaëlle Leloup

et Clément Devenet

Espace Jean Vilar

Chanson jeune public

Sage comme singe,

avec Serena Fisseau

À partir de 6 ans

Espace Jean Vilar



Veillée contée

Avec l'Atelier

des conteur-ses

Suivie d'un en-cas

participatif

Accès libre

Médiathèque Louis Pergaud

Conférence

L'UPA des petits

C'est quoi l'imagination ?

De 4 à 8 ans

Gratuit

Espace Jean Vilar



Deux plaques commémoratives seront inaugurées, le **22 février à 18h30**, au 43 et 44 de l'avenue Richaud où vécurent des membres du groupe Manouchian et des unités FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans - Main-d'œuvre immigrée). La commémoration se poursuivra à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Arcueil avec la projection du film *Nous étions des combattants*, réalisé par Pauline Richard et Pierre Chassagnieux.

Rescapé du génocide arménien, apatride, réfugié en France en 1925, Missak Manouchian rejoint en 1943 la résistance communiste où il s'illustre à la tête d'un réseau très actif avant d'être arrêté et fusillé par les Allemands le 21 février 1944 au Mont Valérien, avec 21 membres de son groupe. Louis Aragon composera, en 1955, le poème *Strophes* pour se souvenir, dans lequel il leur rend hommage.

Ce 21 février Missak Manouchian entrera au Panthéon accompagné de Mélinée, son épouse d'origine arménienne, résistante comme lui, qui lui survécut 45 ans et repose à ses côtés au cimetière d'Ivry-sur-Seine. ●



Événements sur inscription obligatoire

MARKO VELK À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Quand ? Samedi 3 février de 16h à 19h
Où ? Galerie Julio Gonzalez

Dans le cadre de son exposition à la galerie municipale Julio Gonzalez, ouverte depuis le 19 janvier, Marko Velk en profite pour échanger et rencontrer le public samedi 9 février. Né en Yougoslavie (Split, Croatie) en 1969, l'artiste vit et travaille à Arcueil. Diplômé de l'ENSAD-Paris en 1994, il commence à dessiner au fusain sur de grands formats. Son œuvre sur papier, exclusivement en noir et blanc, s'oriente très rapidement vers une figuration emprunte d'onirisme.



UNE EXPOSITION AUTOUR DU CORPS, DU GENRE ET DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Quand ? Mardi 27 février à 18h30
Où ? Anis Gras - Le Lieu de l'autre

Dans le cadre du mois de l'égalité, Caroline Aycard, Monique Favart, Nicolas Hell, Thomas Ivernel, Anna Mikke et Marilda Simonidhi, investissent les murs de l'espace Anis Gras pour présenter leur exposition autour de la thématique du corps, du genre et des violences faites aux femmes. Les six artistes de l'association ETR Balistic y défient les codes de représentation traditionnelle du corps et du genre. Sujets incontournables d'aujourd'hui, ils s'expriment dans une nouvelle réalité parfois faite d'interrogations, souvent pleine de résistances. Les pratiques artistiques deviennent alors révélatrices de plus grandes questions comme l'inclusion, l'égalité et l'identité. Cette exposition vous amène à découvrir une diversité de techniques dont la gravure, la peinture et une version animée de celle-ci. Le vernissage est prévu mardi 27 février. L'exposition est à admirer jusqu'au 7 mars.



11^E ÉDITION POUR LA SEMAINE ARCUEILLAISE DE LA CULTURE JUIVE

Quand ? Du 4 au 10 mars
Où ? Centre Marius Sidobre et Espace Jean Vilar

La semaine arcueillaise de la culture juive est de retour pour une 11^e édition. Plusieurs animations marqueront l'événement, organisé du 4 au 10 mars par l'Amicale juive d'Arcueil (AJA). Le coup d'envoi sera donné depuis le centre Marius Sidobre qui accueillera, du 4 au 6 mars de 14 h à 18 h, l'exposition *Claire Orah et ses élèves de la Victoire*. Le vernissage aura lieu le 4 mars à 19h, en présence des artistes. Jeudi 7 mars, à 19h, le public pourra se retrouver à l'Espace Jean Vilar pour visionner le film documentaire *Des mots qui restent* (2022), signé Nurith Aviv. L'œuvre sera l'occasion de découvrir les langues de la diaspora juive de la Méditerranée et de l'Orient, hébreu mêlé d'espagnol, d'arabe ou de persan, à travers des femmes et des hommes évoquant le souvenir de ces langues qui ont bercé leur enfance. La séance sera suivie d'une conférence-débat en partenariat avec le collectif Les Chemins de la mémoire. La semaine se terminera en musique par un concert de Marlène Samoun, dimanche 10 mars à 16h30, toujours à l'Espace Jean Vilar. L'artiste proposera un voyage sur les routes des musiques et langues juives de la Méditerranée, des Balkans et de l'Europe orientale

Entrée libre. Réservation au 06 60 87 92 97 ou à aja.arcueil@gmail.com

Arcueil signe le manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre »



La Ville d'Arcueil a signé le manifeste « Ville apaisée, quartiers à vivre » en lien avec la campagne nationale portant le même nom, menée par l'association Rue de l'avenir et le Club des villes et territoires cyclables et marchables (CVTCM).

Convaincue que l'apaisement de l'espace public participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants, la Ville œuvre de son côté également pour la mise en place d'un ensemble d'actions. Celles-ci se posent notamment comme objectifs de limiter l'usage des voitures et de promouvoir le recours à des mobilités plus douces. Cela se traduit par exemple par l'élargissement des zones 30 à toute la ville, voies non communales comprises (sauf RD920). Ce qui a permis à la commune de rejoindre le réseau des 250 villes françaises et européennes l'ayant instauré. Autre mesure

phare : le projet d'expérimentation de station d'autopartage de véhicules électriques, mis en place en collaboration avec la société Getaround et le SIPPAREC (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et réseaux de communication) afin de réduire l'usage individuel de la voiture. À ces mesures s'ajoute l'élaboration, en octobre 2021, du plan vélo communal dont la première étape a consisté à dresser un état des lieux de la pratique du vélo. Il s'agit à présent de proposer des axes de développement adaptés pour faire d'Arcueil une ville cyclable. ●

à assistance électrique (VAE) ?

Financier : Région Île-de-France
Mobilité

Détails : 50 % du prix d'achat du vélo à assistance électrique.

- Pour un VAE, vélo pliant et vélo cargo sans assistance électrique (AE) dans la limite de 400 € maximum depuis le 1^{er} septembre 2023.
- Pour un vélo cargo avec AE : 600 € maximum.
- Des accessoires (panier / sacoches, casque et antivol) sont également couverts par l'aide. Ces derniers doivent toutefois figurer sur la même facture que le VAE. Autrement dit, ils doivent être achetés le même jour.

Démarche :

IledeFrance-mobilités.fr

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO
OU D'UN D'UN VAE SOUMISE
À CONDITION DE RESSOURCES

Financier : L'État

Détails : Aide soumise à condition de ressources de l'année qui précède votre achat.

- Aide plafonnée de 150 à 2 000 €, selon les situations.

Démarche :

primealaconversion.gouv.fr

AIDE POUR LE REMPLACEMENT
D'UN VÉHICULE THERMIQUE
POLLUANT PAR UN VAE

Financier : Métropole
du Grand Paris

Détails : Dans le cadre de la Zone à Faible Émission (ZFE)

Démarche :

primealaconversion.gouv.fr ●



« c'est plus facile avec le CAUE »

Information, conseil et accompagnement. Telles sont les trois orientations des permanences info-énergie proposées par l'agence de l'énergie du CAUE94 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). L'objectif? Accompagner les propriétaires dans une rénovation énergétique plus performante de leurs logements. Une mesure d'autant plus nécessaire aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation du prix des énergies mais aussi par rapport à l'impératif écologique.

À Arcueil, de plus en plus d'habitants sont conscients de l'importance de ces travaux. En 2022, ils ont été 81 à solliciter le CAUE94. Il s'agit en partie de maisons individuelles, mais les copropriétés sont également concernées. Même si la rénovation de ce type d'habitat peut parfois s'avérer longue et laborieuse.

Khalil Fakhfakh et ses voisins font partie de celles et ceux qui ont sauté le pas. Le groupe a fait appel aux services de l'agence pour leur petit immeuble constitué de huit habitations, et situé au 42 ter avenue Jeanne d'Arc. Une demande de conseils d'abord, mais surtout une mise au point sur les subventions. Ce volet que plusieurs propriétaires ont encore



du mal à cerner. « On ne savait pas comment faire pour les obtenir, les documents nécessaires, les critères, la procédure à suivre... Et sur Internet, on trouve plus d'informations sur les logements privés que sur les copropriétés. C'est plus facile avec le CAUE », explique ce membre du conseil syndical. L'accompagnement a porté ses fruits. La copropriété arcueil-laise devrait bientôt obtenir une aide de 5 000 €, fournie par la métropole du Grand Paris. ●

Créée en 2007 par le CAUE du Val-de-Marne, l'agence de l'énergie a pour but d'encourager la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments, mais aussi de promouvoir les énergies renouvelables. Plusieurs permanences info-énergie sont ainsi assurées gratuitement par un conseiller de l'agence locale. Les personnes intéressées peuvent se présenter à la mairie d'Arcueil les 4^e jeudis du mois, entre 14h et 17h, ou à la Maison de l'environnement les mardis, de 17h à 19h, et mercredis, de 14h à 16h30.

Des visites énergie à domicile sont également disponibles. Portées par le Département du Val-de-Marne, elles visent à aider les ménages ayant des difficultés liées à leur consommation d'énergie ou d'eau, en vue de réduire leurs dépenses. Cet accompagnement reste toutefois conditionné aux ressources.

Renseignements et inscriptions : Mission transition

Une seconde vie pour les biodéchets dans les écoles

De nombreuses actions sont mises en place par la Ville pour sensibiliser la population, l'impliquer dans le processus de transition écologique et répondre à la réglementation. Cette fois-ci, ce sont de jeunes pousses qui ont porté le changement. Lundi 15 janvier, l'école maternelle Danielle Casanova (photo) a inauguré ses nouveaux bacs de compostage, en présence du maire Christian Métairie. Ces conteneurs permettront de recycler les biodéchets du déjeuner et du goûter. La matière obtenue sera ensuite utilisée pour nourrir les espaces verts de la ville. L'école élémentaire Jean Macé s'est également dotée de nouveaux bacs de compostage inaugurés les 23 (côté aqueduc) et 25 janvier (côté gardienne).

Pour rappel, la restauration scolaire fait d'ores et déjà partie des axes de travail d'Arcueil. Lauréate de l'appel à projets « restauration collective bio et locale », la Ville s'oriente



progressivement vers des approvisionnements durables. Cela se traduit, entre autres, par l'abandon des barquettes en plastique au profit de bacs « gastronomes » en inox, obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2025 mais que la municipalité a déjà instauré dans les écoles, ou encore le projet d'une cuisine centrale. ●

Rejoindre un jardin partagé d'Arcueil, c'est possible !

Peut-être passez-vous régulièrement devant un jardin partagé en vous demandant comment y participer ? Créés par et pour les habitants, ces espaces verts se veulent un lieu de vie, de rencontre et d'échange ouverts à celles et ceux qui ont envie de s'initier, de se perfectionner dans la pratique du potager... et de manger de bons produits.

Aujourd'hui, 14 jardins collectifs sont ouverts à Arcueil. Ils sont gérés par des bénévoles, en association ou en collectif, qui jardinent souvent ensemble le samedi ou le dimanche. Ces derniers sont accompagnés par la municipalité dans le cadre



d'« Arcueil Comestible ». Vous pourrez rencontrer ces collectifs lors de l'événement Troc de graines, organisé le 2 mars prochain à la Maison des Solidarités. Alors, n'hésitez plus, prenez contact et venez rejoindre un jardin !

**Plus d'infos : Nature en ville
au 01 88 28 79 03 et à
villecomestible@mairie-arcueil.fr ●**

Et de 9 pour Troc de graines

Avis aux jardiniers et jardinières en herbe. Troc de graines est de retour ! La 9^e édition de l'événement, organisée par les jardins partagés citoyens d'Arcueil, aura lieu samedi 2 mars, de 10h30 à 13h, à La Maison des solidarités, située au 102 rue Marius Sidobre (RER Laplace).

Novices ou chevronnés, vous êtes conviés à venir troquer, échanger, prendre conseil ou simplement vous faire offrir des graines. ●



Les baleines inspirent les élèves



Une centaine d'élèves de CP, de CE1 et du dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) de l'école Olympe de Gougues ont réalisé une fresque collective mettant en scène des baleines. L'objectif ? Sensibiliser à l'importance

et à la place de ces cétacés dans l'écosystème. Un projet qui a vu le jour après le visionnage, à l'Espace municipal Jean Vilar, du film documentaire *Les Gardiennes de la planète*, signé Jean-Albert Lièvre. « La projection n'avait pas pour objectif de divertir, mais de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances. La fresque a été un moyen pour eux de concrétiser ce qu'ils ont appris mais aussi de les sensibiliser à l'écologie. Notre école est labélisée E3D [école ou établissement en démarche globale de développement durable] et cet aspect-là fait partie de nos valeurs communes », explique Kaouthar Regaieg, une des quatre enseignant·es ayant chapeauté le projet au côté de Thibault Breuiller, Pascale Guichard et Élisabeth Lortal. ●

Collecte et tri sélectif des déchets, ce qu'il faut savoir



La collecte des déchets à Arcueil est organisée selon un calendrier bien précis : les lundis et jeudis sont réservés aux ordures ménagères, les mardis et vendredis pour les emballages et papiers, tandis que le verre est collecté jeudi et les déchets végétaux lundi (de mi-mars à mi-décembre).



Les encombrants sont récupérés gratuitement, jeudi matin dans les grands immeubles du parc social ; et sur rendez-vous au 01 82 01 20 00 pour les petits immeubles et pavillons. Si cette option est proposée, elle ne doit pas être systématique. Le recours à la déchetterie reste la règle.

Les objets doivent être déposés la veille au soir, à un endroit qui ne gêne pas. Il est interdit de les laisser en dehors des jours de collecte, sous peine d'amende. Le dépôt illégal sur le domaine public

est une infraction au code de l'environnement et les sanctions sont plus importantes dans le cas de dépôt de substances toxiques. Pour préserver la santé des agent·es, les meubles infestés de punaises de lit doivent être enveloppés.



Une déchetterie mobile a lieu tous les samedis matin de 9h à 13h (sauf jours fériés) sur le parking de l'hôtel de ville. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile sont nécessaires.

À noter également que 10 composteurs partagés sont mis à disposition des habitant·es.

du GOSB au 01 78 18 22 23

@grandorlyseinebievre.fr ●

Tri à la source des biodéchets

Conformément à la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020, les collectivités doivent permettre aux habitant·es depuis le 1^{er} janvier 2024 de trier à la source leurs biodéchets. L'objectif de cette mesure est de valoriser ces matières organiques, soit à travers le compostage ou par la production de biogaz via la méthanisation. Un atout incontournable à la transition écologique puisque les biodéchets constituent aujourd'hui 30 % des ordures ménagères. Si Arcueil est pionnière dans cette démarche, les élu·es ont demandé au Grand-Orly Seine Bièvre, compétent en matière de déchets, d'intensifier ses actions. ●

Nicolas Nio, un professeur bénévole à l'hôpital

Professeur de physique-chimie en classe préparatoire, Nicolas Nio enseigne aussi cette matière dans une association.

Enseigner en classe préparatoire est un métier exigeant. Donner en plus de son temps pour aller enseigner à des jeunes qui sont hospitalisé·es, c'est un engagement qu'il faut saluer. C'est la situation de Nicolas Nio, habitant du quartier Jules Ferry, professeur au lycée Pierre-Gilles de Gennes, à Paris. Cet agrégé de physique-chimie enseigne au lycée de Cachan lorsqu'il décide de s'engager bénévolement. Après quelques recherches, L'École à l'hôpital attire toute son attention. Fondée en 1929, cette association regroupe un réseau de professeur·es qui dispensent des cours à des jeunes malades âgé·es de 5 à 25 ans dans une quarantaine de sites hospitaliers d'Île-de-France. Une occasion idéale pour cet Arcueillais qui débute cette expérience au sein du service de psychiatrie des jeunes de la Pitié-Salpêtrière. « *Cela fait maintenant deux ans et demi que j'enseigne la physique-chimie dans cet hôpital. Je suis six*

ou sept élèves de niveau lycée, à raison d'une demi-journée par semaine. »

Centre de référence en matière de psychiatrie, la Pitié-Salpêtrière accueille des patient·es avec des pathologies lourdes hospitalisé·es de quelques semaines à plusieurs mois. Les cours sont collectifs ou individuels lorsqu'il s'agit d'hospitalisations longues pour permettre une progression suivie. « *C'est à l'âge de l'adolescence que les pathologies se développent. Plusieurs jeunes sont là car ils ont fait une tentative de suicide par exemple.* »

Les patient·es ne peuvent suivre des cours que lorsque l'équipe médicale les a jugé·es aptes. C'est ensuite à la coordinatrice de l'association de transmettre des informations sur leur pathologie aux professeur·es pour



adapter les cours si besoin. « *L'idée, c'est d'essayer de mettre le jeune en situation sans pour autant faire un cours magistral. Il faut être flexible et rassurer les élèves puisque dans les trois quarts des cas, l'évolution de leurs pathologies s'accompagne d'une phobie scolaire.* » La fatigue, souvent liée au traitement, est la principale difficulté rencontrée par l'enseignant. Les échanges avec les patient·es lui permettent toutefois de mieux comprendre certaines situations vécues au lycée. « *Cet engagement associatif m'apporte beaucoup. À plusieurs reprises, j'ai réutilisé ma façon d'enseigner à l'hôpital au lycée et ça fonctionne plutôt bien. C'est un plaisir d'enseigner à des jeunes qui sont motivés, les cours sont une des seules portes qu'ils ont sur l'extérieur.* » Une expérience humaine enrichissante dans une association qui permet chaque année à 3 500 jeunes hospitalisé·es de poursuivre leur scolarité. ●

L'École à l'hôpital recherche activement des bénévoles pour compléter ses équipes à la Pitié-Salpêtrière mais aussi à l'institut Gustave Roussy et au CHU du

Kremlin-Bicêtre (essentiellement des collégien·nes). Pour intégrer l'association, il faut avoir entre 21 et 70 ans, être enseignant·e (en activité ou retraité·e) ou avoir une expérience en enseignement, être titulaire d'un Bac + 3 minimum et

disposer de quelques heures par semaine de façon régulière. ●



Concours photo



Que représente cette photo ? Où a-t-elle été prise ?

Retournez votre réponse à communication@mairie-arcueil.fr
ou par courrier à la mairie (objet : concours photo)
AVANT LE 15 FÉVRIER.

Dix bonnes réponses tirées au sort seront retenues.
Les gagnant-es, dont les prénoms et noms seront indiqués dans le prochain numéro d'ANC/Arcueil *notre cité*, recevront chacun-e deux places de cinéma valables à l'Espace Jean Vilar.



Il s'agissait d'un détail de la façade du Bahut des créateurs de culture, situé au 18 avenue du Président Salvador Allende.

Réponses gagnantes : Régine Fezaï, Thomas Auffredou, Louise Rousseau, Griselda Daufour, Clémence Perron, Sylvie Dorival et Jean-Pierre Basclat.

Vos élu·es

POUR LES RENCONTRER,
PRENEZ RENDEZ-VOUS

MAIRE

01 46 15 09 00

ADJOINT·ES AU MAIRE

Première adjointe
chargée de la ville en
transition et la mobilité
01 46 15 09 00
Conseillère départementale
helene.peccolo@valdemarne.fr

Nature en ville - Initiatives
citoyennes et associatives
- Vie des quartiers
01 46 15 09 00

Aménagement - Urbanisme
01 46 15 08 96

Action sociale
01 46 15 08 96

Santé - Travail de mémoire
Conseillère territoriale
du Grand-Orly Seine Bièvre
01 46 15 08 96

Finances - Prévention
et sécurité
01 46 15 08 96

Revenu minimum garanti -
Droit des femmes
et égalité des genres
- Habitat et logement
01 46 15 09 23

Développement culturel
- Éducation populaire
01 46 15 08 96

Gestion urbaine de
proximité 01 46 15 08 96

Commerces - Artisanat -
État civil - Cimetière
Commissions de sécurité
01 46 15 08 96

Sport
01 46 15 09 23

Éducation
et alimentation scolaire
01 46 15 09 23

Patrimoine culturel
01 46 15 08 96

CONSEILLER·ÈRES DÉLÉGUÉ·ES

Handicap
01 46 15 09 23

Innovation numérique
responsable
01 46 15 08 96

Opérations de coopération
avec les communes
françaises
01 46 15 08 96

Jeunesse
01 46 15 09 23

Retraité·es et liens
intergénérationnels
01 46 15 09 23

Économie sociale
et solidaire -
Innovation sociale
01 46 15 09 23

Développement
économique
01 46 15 08 96

Petite enfance
01 46 15 09 23

Relations internationales
01 46 15 09 23

Vice-présidente du
Grand-Orly Seine Bièvre
10 avenue Paul Doumer
01 46 15 08 80

DÉPUTÉE

courriel :
sophie.taille-polian@assemblee-nationale.fr
01 82 39 09 01

Toute saisine de l'administration par voie électronique doit être effectuée uniquement à : mairie@mairie-arcueil.fr
Pour toute demande ou question concernant vos données personnelles, merci d'écrire à : RGPD@mairie-arcueil.fr

Infos pratiques

MAIRIE

10 avenue Paul Doumer
01 46 15 08 80
mairie@mairie-arcueil.fr

Horaires : Lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mardi de 9h à 17h30.

Jeudi, fermeture au public le matin,
ouverture de 13h30 à 19h

URGENCES

Urgence médicale grave :

SAMU : 15 - Pompiers : 18

Numéro vert pour les urgences :

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Pharmacies ouvertes 24h/24h :



**LES BONS GESTES
DU TRI ET DE LA PROPRETÉ**
GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE (GOSB)
NUMÉRO VERT GRATUIT
01 78 18 22 23

COMMISSARIAT DE POLICE

167 rue Gabriel Péri,
94 270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 01 45 15 69 00

Email : commissariat-le-kremlin-
bicetre@interieur.gouv.fr



POLICE MUNICIPALE

06 23 00 39 37

CONCILIATION DE JUSTICE

2 demi-journées par mois
(lundi matin et vendredi après-midi)
Hôtel de ville d'Arcueil,
10 av. Paul Doumer
Renseignements : 01 46 15 08 80
ou par Email : sylvie.langlois@
conciliateurdejustice.fr

CADRE DE VIE



> 01 82 01 20 10

> 01 78 18 22 23

> 01 82 01 20 00

> Tous les samedis de 9h à 13h,
sur le parking de la mairie.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

> **Mairie :**

10 avenue Paul Doumer
(salle des réceptions)
Les 4^e jeudis du mois
Sur inscription au 01 71 33 13 60.



> du Val de Bièvre, 66 rue de la Division
du Général Leclerc
Mardi soir de 17h à 19h
et mercredi de 14h à 16h30.
Sur rendez-vous au 01 71 33 13 60.

État civil

NAISSANCES

Safiatou Diallo • Ashaël Bazu
Kabidifuaana • Daniel Burlacu • Théodor
Farima • Hana El-Shekhaly • Sam
Derive • Samuel Cornet • Binta Traoré
• Harouna Toure • Khaoula Khorbi •
Anaëlle Ibia

MARIAGES

Arnaud Haouya et Gladys Clerger •
Djamal Haddadi et Fatma Horri

DÉCÈS

Fred Bancelin, 62 ans • Thierry
Risacher, 64 ans • Elise Valente, 86 ans
• Jeannine Carette, épouse Calandre,
90 ans • Patrick Machard, 66 ans
• Nicole Fontaine, veuve Mermet-
Grandfille, 83 ans • Gérard Laplanche,
92 ans • Gilbert Legeay, 83 ans •
Antonetta Pallone, veuve Mazzola,
88 ans • Dominique Zachar, 68 ans •
Monique Deschamps, veuve Fouat,
87 ans • Nicolas Boisseau, 61 ans •
Dominique Bureaux, 63 ans • Jean-
Claude Ragot, 73 ans • Van Luu Phung,
89 ans • Jacques Bourdelin, 71 ans
• Youcef Hamdat, 84 ans • Fernand
Grevsbo, 83 ans • Pascale Laurent,
64 ans • Jean-Pierre Staffieri, 65 ans
• Henri Bébert, 94 ans • Stéphanie
Barthélémy, 58 ans • Yack Sene, 69 ans
• Jean Le Bellec, 88 ans

PHARMACIES DE GARDE

I la Vache Noire

1 Place de la Vache Noire
Arcueil – 01 42 53 58 10

38 avenue Laplace
Arcueil – 01 42 53 17 68

11 avenue Aristide Briand
Cachan – 01 70 25 51 75

91 avenue Aristide Briand
Cachan – 01 46 65 54 62

30 avenue Carnot
Cachan – 01 46 64 05 90

38 avenue Laplace
Arcueil – 01 42 53 17 68

CENTRE DE SANTÉ



> 13 avenue du
Chaperon-Vert 01 46 15 08 09

> 3 rue du 8 Mai 1945
Rendez-vous sur Doctolib.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

01 46 15 08 80

L'ARTISANAT ARCUEILLAIS À L'HONNEUR !

Artisans et Artisan-es d'Arcueil, vous êtes invités à venir participer à la **deuxième édition du Salon de l'Artisanat, des Métiers, de l'Apprentissage et de la Formation** qui se tiendra les **vendredi 5 et samedi 6 avril 2024** à l'Espace Julio Gonzalez.

Cet événement, co-organisé avec la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne**, est l'occasion de faire connaître les savoirs-faire des artisans et des artisan-es de la commune, de présenter leurs métiers, de partager leurs expériences

et de susciter des vocations chez les visiteurs, **notamment les jeunes en recherche de formation.**

Que ce soient dans les métiers de bouche, de services, du bâtiment, de la fabrication et les métiers d'Art, **vous êtes des acteurs incontournables de l'économie locale.**

L'artisanat est un acteur de la vie locale qui par son activité dynamise l'économie et l'emploi et joue un rôle essentiel en faveur du service de proximité.

L'emploi artisanal est local et non délocalisable. Il représente plus de 250 métiers.

De nombreux **stands gratuits** seront mis à votre disposition.

Programme et infos pratiques à retrouver prochainement sur arcueil.fr

Solidaire POUR ARCUEIL
Marine DEALBERTO
Maryvonne ROCHETEAU

AVEC LES CITOYEN.NES POUR UN RÉFÉRENDUM SUR LE DÉPLACEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

Depuis plus d'un an, notre groupe n'a cessé d'alerter sur le projet de déplacement de notre mairie au 44, rue Cauchy. À travers des lettres à la population et lors de nos interventions au Conseil municipal, nous avons voulu créer les conditions d'un débat démocratique sur ce projet dont nous avons été écarté.es dès notre désaccord connu. Malgré nos arguments et nos questionnements sur le coût, l'incohérence urbaine et surtout la non-consultation des Arcueillais.es sur une question qui les concerne, Monsieur le Maire et nos collègues de la majorité sont resté.es sourd.es et fermé.es au dialogue.

Aujourd'hui, un « collectif citoyen pour l'avenir de l'hôtel de ville » mène une campagne de signatures avec une pétition pour demander à la ville d'organiser un référendum sur ce projet de déplacement de la mairie. Nous comprenons et partageons cette démarche citoyenne et légitime.

Démarche citoyenne car ce collectif regroupe plus d'une centaine d'Arcueillais.es de tous les

quartiers de notre ville aux sensibilités et aux engagements divers. Il souhaite sur ce sujet important que l'avenir de notre « maison commune », la mairie, se décide avec un référendum, donc par le choix de tous les Arcueillais.es. D'autant que cette possibilité de référendum est inscrite dans le programme de 2020 de notre majorité municipale.

Démarche légitime car ce « déplacement » n'est pas, lui, dans le programme municipal. Les Arcueillais.es doivent donc pouvoir, par un vote, décider.

Ce collectif, portent des éléments de réflexion que nous partageons depuis des mois. Déplacer la mairie rue Cauchy l'enclaverait, l'invisibiliserait dans une rue pavillonnaire, alors qu'il serait plus judicieux et beaucoup moins coûteux de rénover notre mairie actuelle à l'heure où il y a tant à faire dans notre ville. La mairie doit rester au centre géographique de notre ville, au carrefour de tous les quartiers, sur l'axe structurant d'Arcueil qui

mènent aux Cinq cités ainsi qu'au quartier du Plateau, un axe desservi par les transports en commun et dans un quartier aux fortes potentialités de développement (commerces, logements, vie culturelle et sociale, parc urbain...).

C'est parce que cette démarche rejoint nos propres préoccupations que nous soutenons cette initiative.

Quelle qu'en soit l'issue, ce référendum et le débat qui l'accompagnerait seraient une chance pour la démocratie, la citoyenneté dans notre ville et donc ses habitant.es.

ARCUEIL EN COMMUN, ÉLU-E-S COMMUNISTES, FÉMINISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S

Shéhérazade Bouslah,
Rudy Cambier,
Carine Delahaie,
Francine Ketti,
Ludovic Maussion,
Kévin Védie



arcueilencommun@gmail.com

Un nouvel hôtel de ville ? Parlons-en !

C'est notre première tribune de l'année. Nous ne pourrions la commencer sans vous renouveler **nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix dans le monde.**

Dans notre ville, une pétition circule réclamant un référendum sur le déplacement de notre Hôtel de Ville. Voilà une drôle d'histoire !

On peut avoir des avis différents et regretter ce déplacement (de 250 m). Mais notre conviction est que ce projet est une bonne chose.

Il permet de regrouper sous un même toit personnels techniques et administratifs, un beau symbole. Il évite, pour les Services, deux déménagements consécutifs : si la mairie actuelle avait été réhabilitée, il aurait de toute façon fallu installer les agent.es dans le bâtiment de la CAVB le temps des travaux. Contrairement à ce qui est annoncé, ce déplacement de l'Hôtel de Ville, et ce qui va avec, va conduire à une économie d'environ 10 M€ par rapport au projet initial. Enfin, il rouvre de belles

perspectives pour les évolutions urbaines des secteurs Doumer et Convention, avec une moindre densité.

On peut avoir un attachement affectif au bâtiment actuel de l'Hôtel de Ville, mais on s'étonne quand même : la qualité architecturale de notre mairie a plutôt fait consensus inverse.

Et ce n'est pas notre premier Hôtel de Ville ! Le centre Sidobre, l'ancienne mairie, est restée dans notre patrimoine et notre cœur : la localisation des Services n'y a rien changé. Le bâtiment de la CAVB, requalifié, avec une nouvelle façade et un parvis sur la rue Cauchy, avec ses terrasses ouvertes sur l'aqueduc et le paysage de notre ville, sera une mairie dont nous serons fier.es.

On peut être pro « référendum » et pro implication et association des habitants

LES ATELIERS CITOYENS
D'ARCUEIL

et habitantes. C'est d'ailleurs dans la nature des Ateliers citoyens et dans nos pratiques. Mais on ne peut que s'étonner d'une démarche qui arrive si tard. De fait, la décision a été longuement débattue déjà, votée en conseil municipal, prise et archivée : cela fait plus d'un an. Les travaux de réhabilitation du bâtiment sont engagés. Être démocrate, c'est aussi participer aux réunions de travail, ne pas tenter de saboter les débats publics qui ont lieu, accepter les points de vue, respecter les décisions prises...

Au lieu d'ouvrir ce débat anachronique, rassemblons-nous pour porter un beau projet pour nos Services et notre Ville.

Au lieu de diviser, mobilisons-nous ensemble pour les combats nécessaires que nous devons mener contre la loi Asile Immigration, pour l'Ecole publique, pour le pouvoir d'achat, pour les Services publics de santé, ...

Aboubacar Diaby, François Loscheider,
Lydia Mohamed Bouteben,
Antoine Pelhuche, Anne Rajchman,
Guillaume Viaud

CONTINUONS POUR TOUTES ET TOUS !

Les communes ont un rôle important à jouer face aux différentes crises que nous traversons. Les leviers d'action ne sont certes pas toujours du ressort des villes, cependant celles-ci doivent prendre leur part. A Arcueil nous nous y employons depuis maintenant trois ans.

Sur le plan de la justice sociale : les crises rendent difficile la vie de beaucoup d'entre nous. L'action de la ville pour toutes et tous s'est renforcée et développée, mettant en place et testant des initiatives nouvelles par l'ouverture d'un lieu d'accueil de femmes à la rue, la mise en place d'un mobil-douche ou encore l'expérimentation du MMG (Minimum Municipal Garanti).

Sur le plan environnemental : la prise en compte de la biodiversité et l'amélioration de notre environnement sont une nécessité et une question de santé publique. La réouverture de la Bièvre, la suppression des barquettes plastiques dans la restauration scolaire et celle de nos aînés, le développement de la nature en ville, la végétalisation des cours d'écoles, contribuent à cet objectif tout en rendant notre ville plus agréable à vivre.

Les nombreux projets d'aménagement urbain visent, eux aussi, à rendre notre ville plus résistante aux aléas climatiques et permettent à chacune et à chacun de se loger dans des conditions satisfaisantes dans un cadre de vie plus qualitatif dans une ville résolument à taille humaine.

Mais tout cela ne serait pas possible sans chacune et chacun d'entre vous. Notre équipe municipale veille à ce que sur chacun des projets, vous soyez associés, et que vous puissiez apporter votre contribution et votre expertise. Notre nouveau contrat démocratique a trouvé sa place.

Le groupe Arcueil Ecologie au sein de la majorité s'engage résolument à porter ces axes de travail, pour une ville attentive à toutes et tous.

LES ÉLU-E-S ARCEUIL ÉCOLOGIE



RÉARMONS L'HUMANISME !

La loi "Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration" votée en décembre 2023 par les député-es Macronistes, de droite et d'extrême-droite est inacceptable. Ce vote est révoltant. **Cette loi est révoltante.**

Elle ne résout pas les causes de l'exil forcé, ne répond pas aux défis de l'accueil digne, ni de l'intégration humaine. C'est une loi de rejet de l'autre, qui entaille notre pacte républicain, attaque les droits fondamentaux et relève d'une idéologie nauséabonde.

Elle installe la préférence nationale pour certaines aides sociales, conditionne l'accès à l'enseignement supérieur ou l'aide au logement à une présence de cinq ans sur le territoire. Elle fait fi aussi de l'emploi essentiel de nombreux étrangers dans les restaurants, les hôpitaux, le bâtiment ou encore les services publics. Un décalage complet donc, avec la réalité de nos concitoyen.nes étrangers dans nos vies et dans nos villes.

Si une chose doit être réarmée aujourd'hui, c'est en priorité l'humanisme de la France.



INTOX SUR LE PROJET CŒUR DE VILLE

► ON VOUS RÉPOND !

En décembre 2021, notre majorité a fait le choix le plus économique, stratégique et écologique concernant la relocalisation de la mairie sur la base des éléments :

- **Scénario 1 :** Démolition/reconstruction de l'Hôtel de Ville et du nouveau Centre Technique Municipal sur son site actuel.
Coût : 36,6 M €

- **Scénario 2 :** Achat et réhabilitation du bâtiment de la CAVB en vue d'accueillir l'Hôtel de Ville, les services techniques et les ressources humaines.
Coût : 29,1 M € en partie financé par la vente du foncier des sites libérés

► **Le 2^e scénario a donc été retenu par la majorité.** Depuis, sur la base de ce choix, les budgets de la ville et des dispositions **ont été votés dans l'enceinte démocratique du conseil municipal.**



reinventons.arcueil@gmail.com



reinventons_arcueil_ensemble



reinventonsarcueilensemble



https://www.reinventons-arcueil-ensemble.com/



Action ! : Le Val-de-Marne social et solidaire

Le département du Val-de-Marne mène une politique d'accueil et de soutien auprès de ceux qui rencontrent des difficultés sociales. Il assure la mise en place et le financement de dispositifs pour favoriser la lutte contre l'exclusion et réduire les inégalités.

Vous avez la possibilité d'appeler le 3994.

Du lundi au vendredi 8h30 - 17h30 sans interruption. Coût d'un appel local.



Clotilde
Galhié-Eripret
06 63 25 01 90

NOTRE MAIRE : UN BILAN ?

Il écoute mais n'entend pas ! Les conséquences réelles et visibles ont un impact récurrent et parfois désastreux sur la vie de nos habitants / OU vont avoir un impact désastreux !

Le stationnement chaotique est devenu la bête noire de nos citoyens.

Un éclairage renouvelé : notre ville est devenue encore plus sombre digne d'une cité du moyen-âge.

Notre économie locale défaillante par le départ et le non renouvellement de sociétés majeures qui ont fait notre renommée.

LE BETONNAGE À OUTRANCE doit cesser ! « Arcueil Nature » porte très mal son nom comme une usurpation...



Kamel
ROUABHI
kamel@rouabhi.info
ou 06 14 63 17 82



**LISTE UNIS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE
ARCUEIL NOTRE VILLE AVEC BENOIT JOSEPH**



**OUI AU RÉFÉRENDUM CONSACRÉ
AU DÉPLACEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE.**

Il est grand temps de donner la parole aux Arcueillais, de faire résonner leurs voix à travers un référendum concernant une décision aussi importante et absente des débats des dernières élections municipales.

En tant qu'acteur principal de la dernière élection, je peux attester de manière indéniable de l'absence de cette question dans le débat public qui a animé notre ville. Alors que je portais une vision claire sur les futures évolutions urbaines, Christian Metairie et son équipe ont étonnamment échoué à présenter un projet urbain ambitieux et novateur. Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir un nouveau projet, ni fait, ni à faire.

La décision unilatérale et néfaste de déplacer l'hôtel de ville et de lancer une grande Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) au sein même d'un périmètre de préservation pavillonnaire a **pris tout le monde par surprise, y compris ses propres colistiers désormais dupés.** Transplanter l'hôtel de ville n'est pas un acte anodin, il contribuera à **bétonner encore plus notre ville.** Nombre d'Arcueillais considèrent ce déplacement comme un non-sens. Cette initiative néfaste, évaluée à **32 millions d'euros**, risque de mettre à mal les finances municipales, une perte que notre ville ne peut se permettre, surtout en ces temps où les besoins des Arcueillais nécessitent des investissements dans la sécurité, l'action sociale, la petite enfance, l'éducation, la culture, le sport, et la vie associative.

Nous dénonçons également le cynisme derrière ce déni de démocratie. Alors qu'il multiplie les consultations pour « amuser la galerie », Christian Metairie refuse d'accorder aux citoyens le respect auquel ils ont droit par une vraie consultation référendaire. S'il se refuse à organiser un référendum sur le déplacement de l'hôtel de ville, peut-être est-il temps de lui suggérer d'autres sujets qui illustrent ses échecs : **un référendum sur la propreté et les dépôts sauvages ; un autre sur la sécurité ou les travaux intempestifs ; un autre encore sur la fermeture des centres de loisirs.** Sur ce dernier point nous saluons la résilience des parents de « Jean Macé » qui exigent à juste titre la réouverture d'un centre de loisirs en proximité. Peut-être que ces sujets capteront l'attention de notre apprenti monarque.

Monsieur Metairie, si vous ne souhaitez pas de référendum sur le déplacement de l'hôtel de ville avec les deux scénarios demandés par les habitants (déplacement ou rénovation), voici une proposition avec deux autres scénarios de questions qui pourraient bien vous réveiller (enfin !) :

- **Scénario 1 : On garde nos rues dans leur état actuel, bien crades, avec des poubelles traînant sur les trottoirs comme une œuvre d'art contemporaine.**

- **Scénario 2 : On décide de donner les moyens aux agents pour nettoyer, on met le paquet sur les dépôts sauvages et la lutte contre l'incivisme.**

La réponse semble assez évidente n'est-ce pas ? Eh bien c'est un peu pareil pour l'hôtel de ville...

Ne nous remerciez pas pour cette suggestion, elle nous a été soufflée par des habitants. C'est tout naturel pour eux de vouloir contribuer à éclairer votre lanterne. Après tout, vous semblez en mal d'inspiration et de souffle.

Benoit Joseph

Mail : anv94110@gmail.com. Facebook.com/arcueilnotreville



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE
UN ENGAGEMENT DE CHAQUE INSTANT

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE

Agence d'ARCUEIL
63 rue de la Div. Gén. Leclerc
01 45 46 81 77
HAB: 15-94-209 | N° ORIAS: 18005142

Agence de CACHAN
17 Avenue Carnot
01 41 24 01 23
HAB: 15-94-243 | N° ORIAS: 18005142

www.pompesfunebresdefrance.com

Commerçant·e·s, artisans et entreprises locales

• RÉSERVEZ VOTRE • ENCART PUBLICITAIRE

PLUS D'INFORMATIONS

sur le site de la Ville : Arcueil.fr
Contacter la direction de la communication
communication@mairie-arcueil.fr

ANC
Arcueil notre cité



Baleares **MAJORQUE** JUSQU'À 30€
DE RÉDUCTION PAR PERSONNE



**CLUB FRAMISSIMA
GLOBALES MAIORIS 4***

 **SÉJOUR**
8 jours / 7 nuits

 **PARIS PROVINCE⁽¹⁾**

 **TOUT INCLUS**

*Tarifs TTC, à partir de, par personne, pour un départ de Paris le 09/10/24. Séjour en formule tout inclus base chambre double standard, incluant les vols aller-retour, les taxes d'aéroport (27,5 € au 20/11/23), les transferts aéroport/hôtel/aéroport. Réduction exclusive (par rapport aux prix publics Fram 2024) jusqu'à - 30 € en fonction de la date (départs possibles entre mai et octobre 2024) et de la ville de départ : nous consulter. Crédit Photo : FRAM.

(1) Possibilité de départs de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Paris et Toulouse, dates et tarifs exclusifs : nous consulter.

Une Offre FRAM

À partir de **599€** TTC*
par pers.

Tunisie **HAMMAMET** JUSQU'À 150€
DE RÉDUCTION PAR PERSONNE



**NAYA COLLECTION
ORANGERS GARDEN 5* LUXE**

 **SÉJOUR**
8 jours / 7 nuits

 **PARIS PROVINCE⁽¹⁾**

 **TOUT INCLUS**

*Tarifs TTC, à partir de, par personne, pour un départ de Marseille le 01/04/24. Séjour en formule tout inclus base chambre double Premium, incluant les vols aller-retour, les taxes d'aéroport (de 134 € au 20/11/23), les transferts aéroport/hôtel/aéroport. Réduction exclusive (par rapport aux prix publics Voyamar 2024) jusqu'à - 150 € en fonction de la date (départs possibles entre avril et octobre 2024) et de la ville de départ : nous consulter. Crédit Photo : Voyamar.

(1) Possibilité de départs de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg et Toulouse, dates et tarifs exclusifs : nous consulter.

Une offre VOYAMAR

À partir de **799€** TTC*
par pers.

SERVOTEL Voyages

Service Tourisme et Affaires

41 rue Émile Raspail - 94110 Arcueil - Tél. 01 47 40 45 90
Lundi 14h-18h et du mardi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h

61 avenue de la République - 92120 Montrouge - Tél. 01 47 40 45 99
Du mardi au samedi de 10h-12h30 et 14h-18h



DES VACANCES D'HIVER ACTIVES

Programmation
sur Arcueil.fr

